

Organiser un stage en milieu de travail : le développement des compétences des personnes en situation de handicap

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Salariés de la Branche

Durée

4 jours (dont 1 en FOAD)

Organisme de formation

☞ CEFRAS

Date limite d'inscription

31/12/2019

Lieux & dates

☞ Groupe 1

LA ROCHE SUR YON

Le 3 mars 2020

+ Le 17 mars 2020

+ Le 2 avril 2020

+ Le 9 avril 2020

☞ Groupe 2

LAVAL

Le 24 mars 2020

+ Le 9 avril 2020

+ Le 28 avril 2020

+ Le 12 mai 2020

☞ Groupe 3

ANGERS

Le 19 mai 2020

+ Le 4 juin 2020

+ Le 18 juin 2020

+ Le 2 juillet 2020

☞ Groupe 4

NANTES

Le 3 septembre 2020

+ Le 15 septembre 2020

+ Le 1er octobre 2020

+ Le 13 octobre 2020

☞ Groupe 5

LE MANS

Le 3 novembre 2020

+ Le 17 novembre 2020

+ Le 26 novembre 2020

Contexte

L'immersion professionnelle est un temps fort du parcours de la personne en situation de handicap. Que ce soit un jeune en sortie d'IME, un adulte en ESAT qui souhaite changer de secteur d'activités tout en restant dans le champ du travail adapté d'activités, ou bien s'insérer dans le milieu ordinaire, cette phase est importante pour renforcer les compétences au plus près des besoins de la personne.

Toutefois, entre la demande de la personne, ses souhaits et la réalité, l'écart doit pouvoir s'accompagner pour soutenir la personne dans son projet et favoriser l'insertion dans l'entreprise .

Cette formation s'adresse à différentes catégories de profession : l'encadrement au travail et l'accompagnement à l'insertion.

Elle vise au développement des compétences professionnelles de la personne en situation de handicap, dans une visée inclusive.

Objectifs

- ETAPE 1 : Immersion professionnelle et posture d'accompagnement :

o Clarifier ce que recouvre le terme d'immersion professionnelle en fonction des missions et secteurs d'activité

o Savoir renforcer les compétences des personnes par un stage

o Savoir communiquer en faveur d'un stage

o Dé finir les objectifs et finalités associées aux situations d'accompagnement en immersion professionnelle , selon que l'on soit encadrant d'ESAT ou

Chargé d'Insertion

- ETAPE 2 : La formation en situation de travail

o Définir les objectifs du stage

o Définir les situations à mobiliser pour atteindre les objectifs de l'évaluation en situation de travail

o Construire une grille d'évaluation

- ETAPE 3 : L'évaluation de la formation en situation de travail

o Clarifier les différentes étapes d'évaluation de la formation en situation de travail

Prérequis

Aucun

Contenu

+ Le 8 décembre 2020

Interlocuteurs Opcosanté

Sara MONVIOLA

sara.monviola@unifaf.fr

02 40 89 82 05

Sophie LE DEZ

sophie.le-dez@unifaf.fr

02 40 89 82 00

Interlocuteur OF

Catherine GIRARD

c.girard@cefras.com

02 41 30 29 64

- ETAPE 1 : Immersion professionnelle et posture d'accompagnement :
 - o Motifs et finalités de l'immersion professionnelle
 - o L'identification de l'offre de service et les pré requis du stagiaire
 - o L'immersion en milieu ordinaire : les particularités des personnes, des situations, des métiers
 - o Les stratégies en établissement ordinaire, en milieu adapté
 - ETAPE 2 : La formation en situation de travail :
 - o Les tâches disponibles favorisant l'apprentissage
 - o Les contextes de réalisation des tâches
 - o La place du stagiaire dans ces tâches et ces contextes
 - o Les critères d'observation ; les indicateurs de réussite
 - ETAPE 3 : L'évaluation de la formation en situation de travail :
 - o Le suivi et l'évaluation de l'immersion
 - o La régulation au cours de l'immersion en cas de situation problématique ou critique
 - o L'évaluation des objectifs et du déroulement du stage avec les différents acteurs
- ➡